

# UN SECOND MASQUE POUR LES ÉVRANNAIS-ES

Samedi 9 mai avait lieu la 3ème matinée de distribution "Un Evrannais-e, un Masque". Plus de 1000 Evrannais ont été équipés d'un masque entre le samedi 25 avril et le samedi 2 mai. La production a continué et rapidement 400 mètres d'élastique sont arrivés !

Grâce à l'engagement bénévole des couturières de la commune, la municipalité a pu distribuer un 2ème masque par habitant, de 9h à midi devant l'école J. Verne. L'opération sera renouvelée samedi 16 mai.

Loïc Maufrais, adjoint, a apporté deux masques à notre doyen Jean Guilloux ainsi qu'aux Evrannais moins autonomes ou qui ne pouvaient pas se déplacer sur le marché.



Crédit photo : Roland Neveu

**MAIRIE**  
Secrétariat téléphonique et internet.  
**Tél:** 02 96 27 40 33  
**Mail:** accueil@evran.bzh  
**Horaires :** 9h-12h30  
13h30-17h

**Le secrétariat reste fermé au public. La mairie assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi.**

**A compter du 11 mai, un accueil physique est possible uniquement sur rendez-vous.**

75ème Anniversaire de la Paix en Europe. Les cérémonies de commémoration du 8 Mai 1945 ont eu lieu sans public devant le monument aux morts.



L'horloge de l'église sera réparée dès que l'entreprise Bodet aura la main d'œuvre nécessaire.

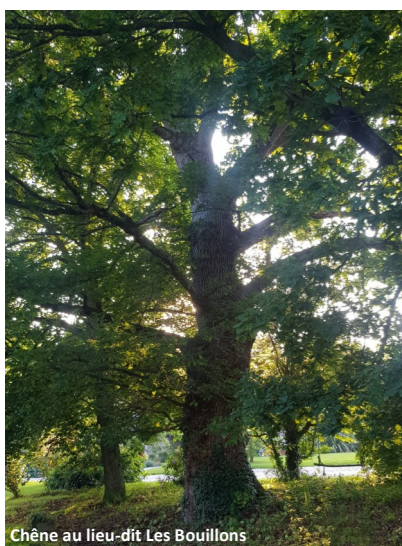
## RÉOUVERTURE DES ECOLES

Suite à une concertation entre les équipes enseignantes, les équipes municipales et les délégués de parents d'élèves, les écoles Les Faluns-Jules Verne ouvriront à partir du jeudi 14 mai. Dans un premier temps, pour les trois semaines à venir, seuls les élèves des niveaux GS, CP, CE et CM pourront être accueillis ainsi que les enfants des personnels prioritaires. Tout a été pensé et mis en œuvre pour respecter le protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'Éducation Nationale. Les principes généraux que sont le respect des gestes barrières, le nettoyage et les désinfections des locaux ont mobilisé toutes les équipes scolaires et périscolaires pour repenser l'organisation spatiale et humaine des écoles.

L'école Sainte-Anne a également mobilisé toutes ses ressources pour permettre l'accueil des élèves à partir du mardi 12 mai, dans le même strict respect du protocole sanitaire. Les groupes d'élèves seront limités à 10 en maternelle et 15 en élémentaire, ce qui induit une présence à mi-temps pour les élèves. Le collège accueillera les élèves à partir du 18 mai.

Les enseignants ont communiqué aux familles la nouvelle organisation, et rappelé qu'elles s'engagent à ne pas mettre les enfants à l'école en cas de fièvre supérieure à 37,8°.

Actuellement, le transport scolaire n'a pas encore repris, mais des échanges sont en cours avec la Région Bretagne.



Chêne au lieu-dit Les Bouillons

### Arbres remarquables

**Vous avez connaissance d'un arbre exceptionnel, âgé, tortueux, historique sur le territoire de notre commune : envoyez-nous une photo avec sa localisation, en vue d'une mise à jour de l'inventaire des arbres remarquables d'Evrans.**

accueil@evran.bzh

Sur le site de la commune d'Evrans, retrouvez toute l'information locale et actualisée :

<http://www.evran.bzh>

<https://www.facebook.com/mairieevran/>

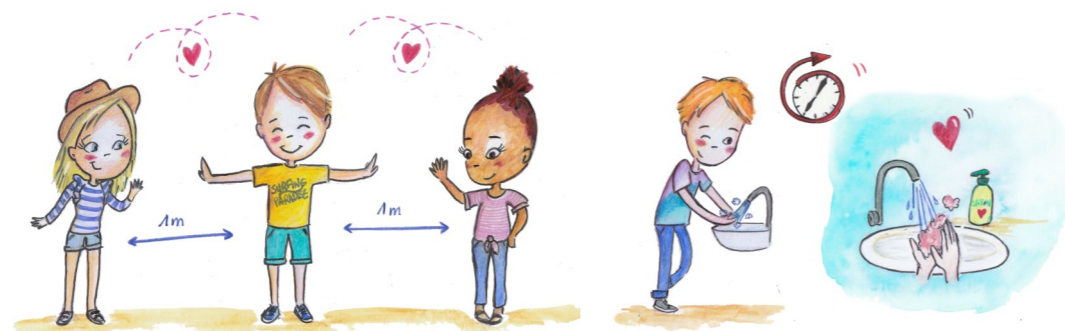
Toute l'information officielle sur le site du gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

**Pour faire face à un problème de santé ne présentant pas les signes de l'urgence vitale survenant le soir ou le week-end, vous pouvez demander une consultation auprès de la Maison médicale de Dinan**  
74 rue Chateaubriand  
(parking de l'hôpital, à proximité de l'entrée principale)  
Tél. : 02 96 85 78 44

**Exposition photos - Générateur de sens**  
Une exposition photos itinérante consacrée aux mobilités sur le territoire !

Port d'Evrans,  
22630 EVRAN  
Du 23 mai au  
30 juin 2020



# Bulletin d'informations

Mai 2020

Édité par la mairie d'Evrans, directeur de publication : Mr Patrice Gautier

Imprimé par nos soins.

Chères Evrannaises, chers Evrannais

Le **30 janvier 2020**, l'Organisation Mondiale de la Santé prenait officiellement la décision de considérer la maladie COVID-19 comme une urgence de santé publique internationale. Depuis cette décision, trop tardive sans doute, nous avons connu en France deux phases dans l'épidémie.

La **1ère phase** était celle du 1er février au 17 mars : nos pratiques (poignées de mains, embrassades, rassemblements publics et privés etc.), ancrées dans notre société, ont fortement contribué à la circulation du virus, même si la Bretagne a été plutôt épargnée et les capacités de nos hôpitaux n'ont jamais été dépassées.

Ces pratiques, nous les avons radicalement changées pendant la **2ème phase** entre le 18 mars et le 10 mai (8 semaines) et nous avons ainsi permis de stopper la progression du nombre de personnes malades. Ainsi, de 13 admissions par jour en réanimation / soins intensifs fin mars, nous sommes passés à 1 par jour fin avril dans les hôpitaux bretons (Département Loire Atlantique non inclus).

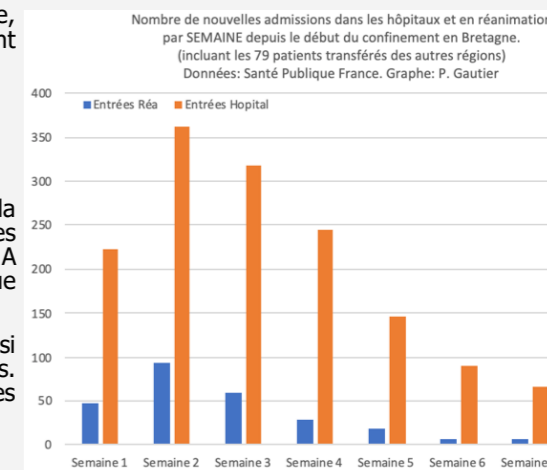
Nous entrons donc dans la **3ème phase** de cette épidémie, du lundi 11 mai au lundi 1er juin inclus (ou 1ère phase de déconfinement). Nos déplacements vont reprendre, nous allons de nouveau pouvoir nous rassembler (10 personnes maximum), le travail redémarre pour ceux et celles qui avaient dû arrêter (mais le télétravail reste conseillé), les enfants retournent progressivement à l'école etc. Il s'agit bien de tester que cette reprise d'activité n'entraîne pas une reprise de la circulation du virus et du nombre de personnes malades. Cela ne pourra être le cas que si :

- Nous restons à au moins 1 mètre les uns des autres.
- Nous maintenons une hygiène stricte des mains (ne pas les porter au visage, les laver à chaque fois que nous avons touché une surface potentiellement contaminée etc.)
- Nous ne nous rassemblons pas à plus de 10 autres personnes.
- Nous protégeons les personnes à la santé fragile.

Le **port du masque** est une mesure complémentaire. A Evran, nous avons tous eu la possibilité de recevoir 2 masques grâce à l'initiative des élus et des couturières (les masques continueront à être distribués sur le marché pendant cette 3ème phase). A partir du 11 mai, il est donc fortement recommandé de le porter à chaque fois que nous sortons de chez nous !

Le 2 juin, ce sera la 4ème phase et les mesures de biosécurité ne seront réduites que si et seulement si l'application des mesures de la phase 3 auront été strictement suivies. J'en appelle donc à la responsabilité de chacun et chacune au cours des 3 prochaines semaines.

Le Maire, Patrice Gautier.



## CALENDRIER DU DÉCONFINEMENT A EVRAN

**Lundi 11 mai : début de la première phase du déconfinement**

- Fin de l'attestation obligatoire pour les sorties du domicile, sauf pour les déplacements à plus de 100 km du domicile.
- Rassemblements publics et privés de plus de 10 personnes interdits.
- Port du masque obligatoire dans tous les transports en commun.
- Réouverture des entreprises ayant fermé, de tous les commerces, à l'exception des cafés et des restaurants.
- Réouverture des parcs et jardins dans les départements "verts" uniquement.
- Ouverture de la déchèterie.
- Réouverture du chemin de halage.

**Mardi 12 mai :** Réouverture de l'école Sainte Anne.

**Jeudi 14 mai :** Réouverture des écoles Jules Verne et Les Faluns (hors TPS-PS-MS).

**Lundi 18 mai :** Réouverture des collèges pour les élèves de 6ème et 5ème.

**Mercredi 20 mai :** ouverture de la bibliothèque toute la matinée (jours d'ouverture et horaires modifiés).

**Vendredi 29 mai :** reprise des offices religieux (à confirmer).

**Mardi 2 juin : début de la deuxième phase du déconfinement (à arbitrer)**

- Accueil des élèves de maternelle (écoles Les Faluns -Jules Verne).

• Vendredi 5 juin : ouverture de la navigation sur le canal.

• Réutilisation de la salles des fêtes, de la maison des jeunes, des salles communales, du stade municipal, de la salle des sports.

• Reprise des activités Cap'Sport

• Réouverture de l'aire de jeux du canal.

• Arbitrages attendus pour la deuxième phase du déconfinement du 2 juin pour la réouverture des bars et restaurant (entre autre).

**Toutes ces informations sont soumises à modification en fonction des décisions gouvernementales.**

**Pour la reprise des activités des associations, merci de contacter la mairie.**

## Pourquoi porter un masque ?



Le virus se transmet par les gouttelettes respiratoires. Lorsque l'on parle ou éternue, il y en a forcément qui sortent - d'où la nécessité de porter un masque.

ATCHOUM

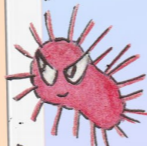


De nombreux individus atteints sont asymptomatiques, ou ne présentent pas encore de symptômes. S'ils portent un masque, cela peut empêcher les gouttelettes porteuses du virus de s'échapper et d'infecter les autres.



Chacun doit se considérer comme potentiellement porteur du virus même quand il se sent en bonne santé.

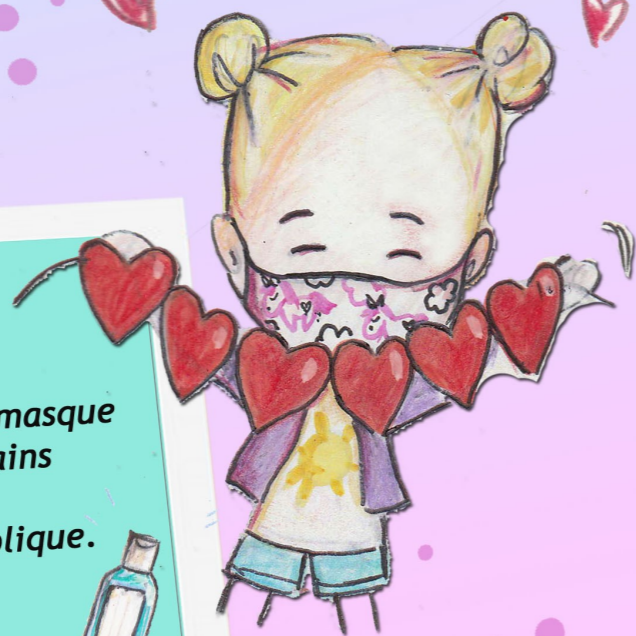
Veiller à ne pas contaminer les autres est une attitude citoyenne.



Attention, le masque doit toujours être utilisé en complément des gestes barrières et ne pas s'y substituer.

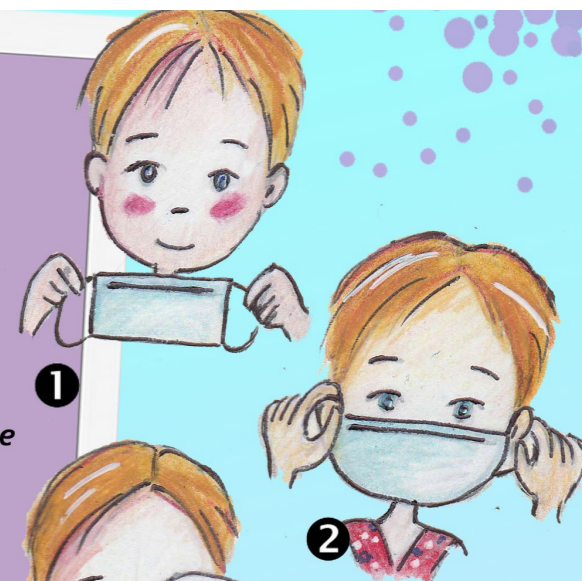
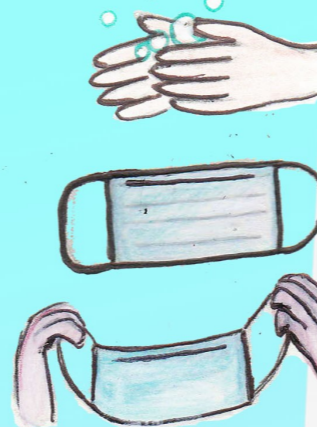
## Comment bien porter son masque

Lavez-vous les mains : le premier geste à adopter avant même de toucher le masque est de se frictionner les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique.



Manipulez le masque en ne touchant que les élastiques ou les fils.

❖ Appliquez le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche. Placez les élastiques autour des oreilles sans toucher la partie centrale du masque et veillez à l'ajuster au mieux sur le visage (si le masque baille trop, il sera inefficace ; s'il est trop serré, il risque de vous faire mal).



1

2

Attrapez le bas du masque avec votre main propre, puis tirez-le pour couvrir le menton.

❖ Certains masques étant assez inconfortables, il est tentant de les ajuster en permanence. Grosse erreur car, en portant vos mains au visage, vous risquez de vous contaminer encore plus.



❖ Au cas où le masque-tissu serait trop relâché et glisserait, raccourcissez si besoin les élastiques avec un point de couture (après lavage des mains). Vous devez être à l'aise sans avoir besoin de le remonter.

N'ôtez pas le masque lorsque vous parlez au téléphone (vous risquez de contaminer l'appareil), ni lorsque vous toussiez ou éternuez, ni même pour vous gratter le nez.

❖ Dès que vous touchez le masque, potentiellement contaminé par les gouttelettes de respiration, lavez-vous immédiatement les mains.

❖ Lorsqu'il s'humidifie, remplacez le masque : ne réutilisez jamais un masque à usage unique.

❖ Pour retirer le masque, enlevez-le avec les élastiques le maintenant derrière les oreilles, ne pas toucher le devant du masque. En cas de soif ou de faim, retirez toujours la protection par les lanières ou les élastiques.

Ne tirez jamais votre masque vers votre cou. Le cou est une partie qui peut potentiellement être contaminée par des postillons, des éternuements etc. Si vous mettez votre masque dessus, ce dernier ne sert plus à rien.



❖ Jetez les masques en papier immédiatement dans une poubelle fermée puis lavez-vous les mains.

❖ Les masques en tissu réutilisables doivent être lavés à 60 °C et pendant 30 minutes minimum après chaque utilisation.



Pour rappel, l'utilisation d'un même masque est limitée dans le temps, un masque en tissu ne doit pas être porté plus de 3h d'affilée.

